



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-054

7.5.1 Demandes de subventions

### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME POUR LA CREATION D'UN ALSH PERISCOLAIRE ET EXTENSION DE LA CAPACITE DE L'ALSH EXTRASCOLAIRE BATIMENT LES OPALINES A SAILLANS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT les besoins en ALSH sur le territoire de la communauté de communes et, qu'à cette fin, la collectivité a acquis le bâtiment Les Opalines sur la commune de Saillans pour le réhabiliter et ainsi accroître la capacité d'accueil de l'ALSH extrascolaire et créer un ALSH périscolaire ;

CONSIDERANT qu'une demande de subvention peut être déposée auprès du conseil départemental de la Drôme dans le cadre de l'aménagement des territoires pour financer ces investissements ;

## DECIDE

**Article 1 :** de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental de la Drôme pour le projet de réhabilitation du bâtiment Les Opalines à Saillans, et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

: AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
: CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
: LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
: SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



Dépenses prévisionnelles de l'opération - ALSH	
Acquisition immobilière	127 030 €
Maitrise d'œuvre- SPS - BE 12 % des travaux	41 089 €
Travaux	364 907 €
<b>Total</b>	<b>533 026 €</b>

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION - ALSH			
Types de financements	Financeurs	Montant (€) HT du financement	Taux (%) sur totalité des dépenses de l'opération ALSH
Financements publics	Département de la Drôme	107 228 €	20 %
	CAR	79 192 €	15%
Financement de la collectivité	CCCPS	46 606 €	9%
<b>TOTAUX financements publics</b>		<b>233 026 €</b>	<b>44%</b>
Financements privés	CAF	300 000 €	56%
<b>TOTAUX financements privés</b>		<b>300 000 €</b>	<b>56%</b>
<b>TOTAUX FINANCEMENTS</b>		<b>533 026 €</b>	<b>100%</b>

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 25 OCT. 2023

Affichée le 25 OCT. 2023

Denis BENOIT  
Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE